



La societe credirec ma contacter que faire

Par **steff**, le **19/04/2009** à **13:11**

Bonjour, rnvoila que la societe credirec me contact le samedi 18 avril 2009 pour un credit revolving que j ait fait en 2001 par la societe ge money bank et donc je serai redevable de la somme de 2800 euros puis elle me dit que plusieurs courrier avait ete envoye au sujet de cette affaire je lui demande a quelle adresse elle avait envoyer ce courrier et la elle repond a l adresse de mes parent je contact alors mes parent dont je ne parle plus depuis 2 ans et ma mere dit quelle n a jamais recu de courrier de leur part puis elle me propose un echeancier de 205.74 euros en 14 mois je n ai aucune preuve que je dois cet argent suis je dans le droit de demander un titre executoir ou tous autre preuve pouvez vous m aider car je ne sait plus quoi faire merci

Par **jeetendra**, le **19/04/2009** à **14:01**

bonjour, selon l'article 1315 du Code Civil : "Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver. Réciproquement celui qui se prétend libéré, doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de l'obligation". rnrnSi vous devez de l'argent à ge money bank c'est à eux d'apporter la preuve d'un contrat de pret d'argent, cela ne vous empeche pas avec l'aide de votre banquier qui gère votre compte de leur prouver le contraire, il y a quelque chose de pas claire, bon dimanche à vous

Par **steff**, le **23/04/2009** à **19:39**

bonjour je viens d envoyer ma lettre avec ar pour leur demander de bien vouloir m envoyer le

titre executoir aije bien fait ou pas merci encore pour vos reponse

Par **jeetendra**, le **23/04/2009** à **19:57**

bonsoir, vous avez bien fait, vous verrez la suite, bonne soirée à vous

Par **bastaing**, le **04/06/2009** à **22:05**

je pense au contraire que tu n'aurait rien du faire ta correspondance pourrait etre interpretee comme une reconnaissance de dette